

AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RÔLE
D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'EXERCICE 2025
PREMIÈRE ANNÉE DU RÔLE TRIENNAL 2025-2026-2027**

AVIS est par la présente donné, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville d'Otterburn Park sera, en 2025, en vigueur pour son premier exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau de l'hôtel de ville situé au 601, chemin Ozias-Leduc, à Otterburn Park, pendant les heures régulières d'ouverture de l'hôtel de ville, soit le lundi, mardi et jeudi de 7h45 à 12h et de 13h à 16h30, le mercredi de 13h à 16h30 et le vendredi de 7h45 à 11h45.

Conformément aux dispositions des articles 74 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2025;
- Être déposée ou envoyée par courrier recommandé, à l'endroit suivant :

Ville d'Otterburn Park
Service des finances
601, chemin Ozias-Leduc
Otterburn Park (Québec) J3H 2M6
Téléphone : 450-536-0303

- Être faite sur le formulaire prévu à cette fin et disponible **sur le site Internet de la Ville, à l'adresse suivante : <https://www.opark.ca> dans l'onglet citoyens/services en ligne/rôle d'évaluation;**
- Être accompagnée de la somme d'argent requise déterminée par règlement municipal. Ce montant est disponible **sur le site Internet de la Ville au même endroit.**

Le personnel de l'hôtel de ville prêtera assistance à toute personne qui le requiert pour remplir le formulaire et, le cas échéant, pour calculer la somme d'argent qui doit y être jointe.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 20 SEPTEMBRE 2024

Me Alexandra Quenneville, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 20 septembre 2024 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.



Me Alexandra Quenneville, greffière